



LA LETTRE **SÉCURITÉ** DE LA MAIRIE DU XVI^e

EDITO **PLUS DE SÉCURITÉ POUR UNE BONNE ANNÉE**



Francis SZPINER
Maire du XVI^e arrondissement

Qu'il me soit tout d'abord permis, en ce début janvier, de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2023. Qu'elle vous apporte le bonheur dans votre vie familiale et la réussite dans votre vie professionnelle, qu'elle soulage celles et ceux qui sont frappés par la maladie ou la précarité, qu'elle donne à notre arrondissement, à notre ville et à notre pays la paix et la prospérité auxquelles aspirent tous nos concitoyens. Mais bonheur, réussite, paix et prospérité ne peuvent exister que si la sécurité est assurée. Elle conditionne l'exercice de la liberté, et permet l'épanouissement individuel et l'harmonie collective.

En matière de sécurité, même si le XVI^e connaît des motifs sérieux de préoccupation, la fin de l'an dernier nous a apporté un certain nombre de satisfactions : démantèlement d'un réseau de dealers dans le sud de l'arrondissement, départ du groupe de « mineurs » étrangers installés dans les Jardins du Trocadéro, annulation du projet fou consistant à installer des consommateurs de crack dans l'ancien hôpital Chardon-Lagache. Comme vous le lirez ci-dessous, la police nationale poursuit la sécurisation du quartier de la Porte de Saint-Cloud. Mais beaucoup reste à faire, notamment en donnant à la police municipale les effectifs et les moyens nécessaires. Soyez assurés de mon engagement total dans cette mission essentielle.

FOCUS SUR **UN GANG DE VOLEURS DE VOITURES ARRÊTÉ**

Après le démantèlement fin septembre d'un réseau tenant plusieurs « points de deal » dans le secteur de la Porte de Saint-Cloud et la condamnation de son chef à un an de prison ferme le 7 novembre, la police nationale poursuit activement la sécurisation de ce quartier. Le 29 novembre 2022 au matin, une vaste opération nécessitant la mobilisation d'une centaine de policiers était déclenchée, qui aboutissait à l'interpellation à Paris et en Seine-et-Marne d'une dizaine d'individus faisant partie d'un groupe spécialisé dans le vol de voitures de luxe.

L'enquête, menée par des policiers du XVI^e, faisait suite à la plainte déposée début septembre par une société victime du vol de deux véhicules, une Porsche et une Ferrari, stationnées dans un parking souterrain du secteur. La Brigade des Enquêtes d'Initiative du 16^e arrondissement parvenait d'abord à identifier quatre individus qui volaient les véhicules, tous bien connus du commissariat central pour de nombreux faits de délinquance sur la voie publique, puis sept receleurs, eux aussi fichés, qui participaient au déplacement et au stockage des voitures volées dans des boxes situés en Seine-et-Marne.

Sur les onze individus identifiés, dix étaient interpellés le 29 novembre à leurs domiciles, le onzième étant extrait de la maison d'arrêt où il était emprisonné pour d'autres délits. Tous étaient placés en garde à vue puis déférés devant un juge d'instruction qui les mettait en examen pour « vol en bande organisée ». Preuve de la gravité des faits, en attendant leur jugement, six d'entre eux ont été placés en détention provisoire, celui qui avait été extrait de sa maison d'arrêt y est retourné et les quatre autres ont été placés sous contrôle judiciaire.



La sécurisation du quartier se poursuit activement.

MOBILISATION CITOYENNE VICTORIEUSE CONTRE LE CENTRE DE CRACK À CHARDON-LAGACHE



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

C'est désormais officiel : il n'y aura pas de centre d'accueil pour toxicomanes addicts au crack dans les locaux de l'ancien hôpital Chardon-Lagache. La direction de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, propriétaire des lieux, a informé le 13 décembre la mairie du XVI^e qu'elle avait renoncé à ce projet insensé, soutenu par l'Agence régionale de Santé et par la Ville de Paris, pour consacrer ces locaux à l'accueil et l'hébergement de femmes isolées, en situation de fragilité et venant d'accoucher. Trente femmes, nécessitant des soins post-accouchement et en recherche de solutions pérennes de logement, pourront donc y être accueillies avec leur bébé et leurs enfants.

Cette décision met enfin un terme à l'inquiétude justifiée de la population qui s'était exprimée dès l'annonce du projet visant à accueillir des consommateurs de crack dans un centre ouvert situé en bordure du parc Sainte-Périne, dans un quartier où vivent près de 10000 jeunes enfants scolarisés !

Rejeté dès sa présentation par Francis Szpiner, maire du XVI^e, ce projet avait mobilisé près de 1500 manifestants dans la rue et plus de 10000 signataires sur une pétition contre cette implantation aussi dangereuse pour la population qu'inadaptée pour traiter les toxicomanes. La mobilisation a payé, et nous nous en félicitons. Mais la mairie d'arrondissement s'était prononcée en faveur de la création à cet endroit d'un centre d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales, et continuera de militer auprès de l'Agence régionale de Santé pour qu'un tel centre voie le jour.



Le 17 juin 2022, 1500 manifestants contre le crack à Auteuil.

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Flagrant doublé

Le jeudi 15 décembre 2022 à 6h35, suite à un appel au 17, Police Secours intervenait à la brasserie «Le petit bistrot d'Auteuil», 8bis rue Verderet. Les policiers interpellaient en flagrant délit deux individus tentant d'ouvrir un coffre-fort et trouvaient près d'eux un sac ouvert contenant des ordinateurs et des bijoux. A 7h40, les services de police étaient contactés par l'employé d'un salon de coiffure situé 2, rue Mirabeau, qui signalait que le salon avait été cambriolé, avec entre autres le vol d'une tablette et de bijoux. Le lien était immédiatement fait avec les deux individus interpellés plus tôt, qui furent déferés au parquet à l'issue de leur garde à vue.

Contre les bandes

Le GLTD (Groupement local de traitement de la délinquance) consacré aux rixes entre bandes violentes s'est réuni le 6 décembre au Palais de Justice sous la présidence de Laure Beccuau, procureure de Paris. Ont été évoqués concernant le XVI^e : les affrontements récents avec des groupes venus du XV^e, et une vigilance accrue face à la montée générale de la violence.

Duo en vidéo

Après la décision de la Ville de Paris de n'équiper que trois nouveaux sites du 16^e en caméras (lire la Lettre Sécurité de décembre 2022), nos conseillers de Paris Jérémy Redler et Samia Badat-Karam sont intervenus le 14 décembre à la tribune du Conseil de Paris pour dénoncer la faiblesse et l'insuffisance du plan de vidéo-protection dans Paris et dans notre arrondis-

sement et demander l'expérimentation de la vidéo-protection augmentée. Le 28 novembre, Gérard Gachet, adjoint à la sécurité de Francis Szpiner, avait rappelé les demandes formulées par la mairie d'arrondissement et le commissariat central en nouvelles caméras, dont moins de la moitié a été satisfaite par la mairie de Paris.

XVI^e secret



Bernard Emié, directeur général du renseignement extérieur, et Francis Szpiner, maire du XVI^e, ont inauguré le 9 décembre à la mairie d'arrondissement une exposition consacrée au 80^{ème} anniversaire du BCRA et au 40^{ème} anniversaire de la DGSE. Cette exposition, qui révèle les liens forts qui existent depuis la Résistance entre notre arrondissement et les services secrets français, est visible en ce mois de janvier sur les grilles de la mairie du XVI^e.

Musique suspendue

De nombreux riverains s'étant plaints des nuisances sonores causées par l'installa-

tion musicale du restaurant « Al Piccolo », situé 34 rue Duret, et la non-conformité de cette installation ayant été constatée, la Préfecture de Police a pris le 13 décembre un arrêté de suspension d'activité musicale de cet établissement, arrêté en vigueur jusqu'à la régularisation de cette situation.

Monte-en-l'air

Au petit matin du 27 décembre, à 6h30, la BAC 16 nuit mettait sous surveillance un individu semblant s'intéresser aux appartements du quartier. Devant un immeuble de la rue Paul-Valéry, il escaladait la façade et accédait au premier étage où il fracturait une fenêtre pour pénétrer dans l'appartement. Les policiers prenaient contact avec le gardien de l'immeuble, récupéraient les clés du logement dont les propriétaires étaient absents et y pénétraient à leur tour. Après avoir pris la fuite par la fenêtre, l'individu était interpellé à l'issue d'une course-poursuite avec les policiers de la BAC, puis placé en garde à vue avant d'être déferé à la justice.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI^e - Numéro 24 | Janvier 2023

.....
Directeur de publication : Astrid RENOULT
Rédacteur en chef : Gérard GACHET
Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON
Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>